



# COMPTES ET BILAN 2010

## Complément au rapport d'activité 2010

### **En bref:**

2010 s'est révélée comme une année extrêmement troublée au niveau des finances. La décision de Philip Morris de cesser le paiement de sa contribution ecclésiastique s'est ajoutée à des prévisions budgétaires austères, liées aux effets de la crise économique et financière qui a frappé le monde dès l'automne 2008.

Néanmoins, grâce à un engagement et à une solidarité remarquables de la part des protestants dans le paiement de la contribution ecclésiastique et à la mise en œuvre de mesures de crise imaginées dès fin 2009, les comptes 2010 sont proches de l'équilibre.

<b>RÉSULTAT RÉSUMÉ PAR DÉPARTEMENT .....</b>	<b>3</b>
<b>1. CAISSE CENTRALE .....</b>	<b>4</b>
1.1. INTRODUCTION .....	4
1.2. NOTES A L'APPUI DES COMPTES DE L'EXERCICE 2010 ET DU BILAN .....	5
1.2.1. Recettes .....	5
1.2.2. Dépenses .....	6
A. 1 / Synode .....	6
A. 2 / Conseil synodal / Secrétariat .....	6
D. 1 / Extérieur .....	6
D. 2 / Intérieur .....	9
D. 3 / Diaconie et entraide .....	9
D. 4 / Théologie - Education - Formation .....	11
D. 5 / Information et communication .....	11
D. 6 / Finances et Administration .....	13
Attributions .....	13
1.2.4. Bilan au 31.12.2010 .....	14
1.3. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES .....	18
<b>2. TERRE NOUVELLE .....</b>	<b>19</b>
2.1. CIBLES ET DONNS .....	19
2.2. Fonds "1% Aide au tiers-monde" .....	19
2.3. Fonds d'action d'évangélisation neuchâteloise .....	19
<b>3. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES .....</b>	<b>20</b>



## RÉSULTAT RÉSUMÉ PAR DÉPARTEMENT

	Comptes 2009		Comptes 2010		Budget 2010		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2009		Budget 2010	
<b>Recettes</b>		8'042'612.47		7'472'614.70		7'455'500.00	-569'998	-7.09%	17'100	0.23%
A 1. / SYNODE	29'255.65		35'656.35		46'320.00		6'400	21.88%	-10'700	-23.02%
A 2. / CONSEIL SYNODAL	450'625.55		463'860.85		469'700.00		13'200	2.94%	-5'800	-1.24%
D 1. / EXTERIEUR	42'836.00		32'594.35		34'080.00		-10'200	-23.91%	-1'500	-4.36%
D 2. / INTERIEUR	4'985'772.65		4'855'425.04		4'967'200.00		-130'300	-2.61%	-111'800	-2.25%
D 3. / DIACONIE ET ENTRAIDE	708'693.95		502'134.95		507'800.00		-206'600	-29.15%	-5'700	-1.12%
D 4. / THEOLOGIE EDUCATION FORMATION	767'091.20		727'999.70		834'800.00		-39'100	-5.10%	-106'800	-12.79%
D 5. / INFORMATION COMMUNICATION	458'405.10		464'752.70		491'500.00		6'300	1.38%	-26'700	-5.44%
D 6. / FINANCES ET ADMINISTRATION	416'761.85		333'657.88		444'600.00		-83'100	-19.94%	-110'900	-24.95%
Attributions	180'000.00		117'000.00				-	-	-	-

### RECAPITULATION

Total des recettes		8'042'612.47		7'472'614.70		7'455'500.00	-570'000.00	-7.09%	17'100.00	0.23%
Total des charges	8'039'441.95		7'533'081.82		7'796'000.00		-506'400.00	-6.30%	-262'900.00	-3.37%
Excédent de charges				60'467.12		340'500.00				
Excédents des ressources	3'170.52									

# 1. CAISSE CENTRALE

## 1.1. INTRODUCTION

Les comptes de l'exercice 2010 bouclent avec un résultat négatif de fr. 60'000.- francs. Il est à relever que le budget, établi en automne 2009, prévoyait un excédent de charges de 340'000.- fr. en comprenant encore la contribution ecclésiastique de Philip Morris (810'000.- fr.) La planification financière, établie quand à elle au printemps 2009, prévoyait un excédent de charges de 690'000.- francs.

Si ce résultat est rassurant au vu des événements perturbés de l'année 2010, il faut relever qu'il a été rendu possible aussi bien par une remarquable solidarité des protestants que par la mise sur pied de mesures de crise drastiques touchant notamment notre principale œuvre d'entraide le CSP.

- **Une remarquable solidarité des protestants:** alors que l'Etat constate pour la deuxième année de suite des rentrées fiscales inférieures aux années précédentes, la contribution ecclésiastique des personnes physiques a été maintenue au niveau des années précédentes. Il est à relever que les protestants neuchâtelois, en réaction à la décision de Philip Morris, ont versé plus d'un demi-million de contribution ecclésiastique sur le seul mois de décembre, ce qui est tout-à-fait exceptionnel! De plus, la campagne de téléphone conduite par l'Accompagnement des contributeurs a convaincu plus de 200 contribuables de continuer de soutenir leur Eglise pour un montant supérieur à 100'000.- fr. A noter également que les dons et legs ont été de plus de 100'000.- fr. supérieurs au montant budgété.

Enfin, le montant de la contribution ecclésiastique payée par les entreprises du Canton, en dehors de Philipp Morris, s'est avéré être plus élevé de près de 260'000.- fr. par rapport à l'année précédente.

Pour mémoire, le budget 2010 prévoyait une baisse de la contribution ecclésiastique de 200'000.- fr. pour les personnes morales et 500'000.- fr. pour les personnes physiques, selon les prévisions de rentrées fiscales de l'Etat de Neuchâtel.

- **La mise sur pied de mesures de crise pour faire face à la crise financière et économique:** dès 2009, le Conseil synodal réagissait à la baisse prévisible des rentrées fiscales par la mise sur pied de mesures de crise, à activer selon l'évolution de la situation financière. Les principales mesures prévues étaient la diminution de la subvention au CSP de 200'000.- fr. (rendue possible par le fait que ce dernier a bénéficié d'un legs important pouvant couvrir la diminution de la subvention EREN), un contrôle strict des dépenses de formation ainsi que la suspension des congés sabbatiques..

Pour rappel et hors comptabilité EREN, les retraites anticipées sont financées par le Fonds de garantie. Pour 2009, le montant total des indemnités financées par le Fonds de garantie s'élève à 237'887.- francs. A titre d'information, en 2010, le Conseil du Fonds de garantie n'a eu à traiter aucune demande de ponts AVS pour l'année 2011.

Les charges brutes enregistrées sont de 8'939'503.07 fr. soit 274'200.00 fr. inférieures au budget. Par rapport aux charges brutes, les charges nettes tiennent compte des ressources qui figurent dans les comptes A1 à D6.

Le résumé des comptes se présente comme suit :

Charges nettes	Fr.	<b>7'533'081.82</b>
Recettes	Fr.	<b>7'472'614.70</b>
		-----
Excédent des dépenses	Fr.	<b>60'467.12</b>
		=====

## 1.2. NOTES A L'APPUI DES COMPTES DE L'EXERCICE 2010 ET DU BILAN

	Comptes 2009		Comptes 2010		Budget 2010		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2009		Budget 2010	
<b>Recettes</b>										
1. Contribution ecclésiastique		6'956'451.00		6'475'440.85		6'500'000.00	-481'000	-6.91%	-24'600	-0.38%
2. Part du subside const. / Subvention de l'Etat		828'903.00		733'260.00		739'500.00	-95'600	-11.54%	-6'200	-0.84%
3. Prestations des Communes urbaines		5'750.00		5'750.00		6'000.00	0	0.00%	-300	-4.17%
4. Intérêts et produits des titres		15'252.45		30'303.85		40'000.00	15'100	98.68%	-9'700	-24.24%
5. Journée d'offrande		87'993.70		72'157.50		80'000.00	-15'800	-18.00%	-7'800	-9.80%
6. a) Dons, legs		233'262.32		195'702.50		90'000.00	-37'600	-16.10%	105'700	117.45%
b) Attributions des dons	85'000.00		40'000.00		-		-45'000	-52.94%	-	-
7. a) Ventes d'immeubles		1'398'800.00		1'156'045.05		-	-242'800	-17.35%	-	-
b) Attribution ventes d'immeubles	1'398'800.00		1'156'045.05		-		-242'800	-17.35%	-	-
<b>Total des recettes</b>	0.00	8'042'612.47	0.00	7'472'614.70	0.00	7'455'500.00	-570'000	-7.09%	17'100	0.23%

### 1.2.1. RECETTES

ad 1	L'Etat a encaissé, du 18 janvier 2010 au 11 janvier 2011, 6'097'516.00 fr. de contributions ecclésiastiques.	Personnes physiques	5'445'631.00 fr.	Personnes morales	651'885.00 fr.
	La Caisse centrale a reçu directement des contributions pour 377'925.00 fr.	Personnes physiques	102'937.00 fr.	Personnes morales	274'988.00 fr.
		<b>Total personnes physiques</b>	<b>5'548'568.00 fr.</b>	<b>Total personnes morales</b>	<b>926'873.00 fr.</b>

Le total de la contribution ecclésiastique comptabilisé en 2010 s'élève donc à 6'475'441.00 fr. Dans ce montant est également compris le versement d'une contribution ecclésiastique de 2009 encaissée en 2010, ce qui améliore le résultat de près de 130'000.00 fr. C'est donc un montant de 6'340'000.00 fr. qui a été encaissé pour l'année 2010, soit une diminution de 612'685.00 fr. par rapport à 2009 (-8.8%). Par rapport à l'exercice 2009 les résultats sont de quelques 67'798.00 fr. moins élevés pour les personnes physiques et de 544'887.00 fr. moins élevés pour les personnes morales.

- ad 4 La différence des comptes 2009 et 2010 provient essentiellement de la possibilité d'avoir pu faire des placements à terme avec un rendement sensiblement amélioré.
- ad 5 La nouvelle formule de la Journée d'offrande initiée en 2009 a été reconduite en 2010. Bien que le résultat soit sensiblement inférieur au résultat 2009, on peut le considérer comme correct au vu de la période où cet appel de fonds a été lancé. En effet, cette sollicitation financière a été conduite en même temps qu'est survenu le terrible tremblement de terre à Haïti. Les nombreux appels à l'aide financière pour ce pays sinistré ont vraisemblablement modifié les priorités de soutien des donateurs. Les versements directs de particuliers s'élèvent à 62'580.15 fr., alors que 9'577.35 fr. ont été récoltés par les paroisses. Par rapport à l'exercice 2009, le montant versé par des particuliers est de 13'719.00 fr. inférieur, celui collecté par les paroisses est de 2'231.00 fr. inférieur.
- ad 6a Les paroisses ont effectué des dons pour un montant de 30'700.00 fr. La Caisse centrale a touché des dons et legs de particuliers durant l'année 2010 pour un montant de 137'400.00 fr. et 27'700.00 fr. d'Eglises et paroisses de Suisse allemande, en plus des dons attribués directement à certaines activités (D4, 1c et D6, 9c).
- ad 6b Dès l'exercice comptable 2006, la décision du Conseil synodal de faire apparaître dans les comptes d'exploitation les dons extraordinaires supérieurs à 20'000.00 fr. dont l'affectation est laissée au choix du Conseil synodal, est appliquée. Ainsi, deux dons pour un montant total de 40'000.00 fr. sont attribués au "Fonds de remplacements en cas de maladies".
- ad 7 Le produit de la vente d'une cure au Locle et des cures de Fontaines et Buttes a été attribué à une réserve pour la revalorisation du parc immobilier.

	Comptes 2009		Comptes 2010		Budget 2010		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2009		Budget 2010	
<b>Dépenses</b>										
<b>A 1. / SYNODE</b>										
1. Frais de session	7'694.75		10'314.45		11'220.00		2'600	34.05%	-900	-8.07%
2. Imprimés et divers	21'022.90		20'341.90		28'600.00		-700	-3.24%	-8'300	-28.87%
3. Culte cantonal / Journées thématiques	538.00		5'000.00		6'500.00		4'500	829.37%	-1'500	-23.08%
Total A 1.	29'255.65	0.00	35'656.35	0.00	46'320.00	0.00	6'400	21.88%	-10'700	-23.02%
<b>A 2. / CONSEIL SYNODAL / SECRETARIAT</b>										
1. a) Traitements et Indemnités Conseil synodal	209'770.10		212'236.65		213'500.00		2'500	1.18%	-1'300	-0.59%
b) Secrétariat traitement et charges	211'982.95		214'461.55		215'000.00		2'500	1.17%	-500	-0.25%
2. Frais de séances	8'342.45		10'374.60		10'000.00		2'000	24.36%	400	3.75%
3. Délégations et vacations	5'176.60		6'462.20		7'500.00		1'300	24.83%	-1'000	-13.84%
4. Abonnements, imprimés, divers	4'377.80		7'198.30		8'000.00		2'800	64.43%	-800	-10.02%
5. Rencontre avec les ministres et permanents	10'975.65		13'127.55		15'000.00		2'200	19.61%	-1'900	-12.48%
6. Frais des commissions	-		-		700.00		-	-	-700	-100.00%
Total A 2.	450'625.55	0.00	463'860.85	0.00	469'700.00	0.00	13'200	2.94%	-5'800	-1.24%
<b>D 1. / EXTERIEUR</b>										
1. a) FEPS, contributions	125'465.00		125'268.00		125'280.00		-200	-0.16%	0	-0.01%
b) Diminution contribution à la FEPS		30'000.00		50'000.00		50'000.00	-20'000	-66.67%	0	0.00%
c) Participation des paroisses ( Suisa, etc.)		6'810.00		6'810.00		6'800.00	0	0.00%	0	0.15%
2. Conférence œcuménique des Eglises (COE)	1'181.00		1'181.00		1'200.00		0	0.00%	0	-1.58%
3. a) CER, CEPPLÉ	13'000.00		22'955.35		24'400.00		10'000	76.58%	-1'400	-5.92%
b) Diminution contribution à la CER		60'000.00		60'000.00		60'000.00	0	0.00%	0	0.00%
Total D 1.	139'646.00	96'810.00	149'404.35	116'810.00	150'880.00	116'800.00	-10'200	-23.91%	-1'500	-4.36%

## 1.2.2. DEPENSES

**Remarques générales** : dans tous les chapitres où elles apparaissent, les dépenses pour traitements s'entendent charges sociales comprises, soit les cotisations de l'employeur aux institutions de prévoyance sociale (AVS, assurance chômage, allocations familiales, assurance accidents, Caisse de pensions de la fonction publique).

Sur l'ensemble des charges salariales, un montant de 92'253.-- fr., soit 1.5% sur la part employeur des primes pour la Caisse de pensions, a pu être facturé au Fonds de garantie sur la base de l'adaptation du règlement du Fonds voté lors de la session du Synode du 5 mai 1999.

### A. 1 / Synode

ad 3 Les frais comptabilisés dans ce compte sont ceux du culte cantonal du 22 août 2010 à Cernier. Il n'y a pas eu de journées thématiques organisées en 2010.

### A. 2 / Conseil synodal / Secrétariat

ad 1a Dans ce poste figurent les indemnités versées aux conseillers synodaux laïcs. Il comprend également le traitement lié à la présidence du Conseil synodal

ad 1b Ce poste comprend les charges salariales du secrétaire général et de la responsable du secteur secrétariat. Tous les autres postes du personnel de l'administration figurent sous D.6 ad 1

### D. 1 / Extérieur

ad 1a+b Le montant est celui adopté par le Synode pour l'année 2010. Une remise de 50'000.-- fr. a été accordée par la FEPS.

ad 3a Ce poste comprend la participation de l'EREN aux frais de fonctionnement du Bureau de la CER et de la Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLÉ).

La contribution de l'EREN à la CER, basée sur la clé de répartition, s'élève à 229'910.- fr., ventilée dans différentes rubriques de ces comptes. D'autres montants sont également imputés dans ces rubriques pour un total de 35'134.- fr. Ils portent notamment sur l'achat de prestations à la CER et l'OPF pour la formation des ministres et des laïcs et sur la participation aux frais de supervisions.

Ventilation du montant facturé par la CER			Achat de prestations complémentaires	
D1/3	BCER, CEPPL	22'955	Formation continue	30'172
D2/7	CER-OPF	81'206		
D4/13	CER-OPF	----->	Formation bénévoles	4'962
D4/14	CER-OPEC	14'170		
D5/9	CER-OPM	111'579		
Total contribution selon clé		229'910	Total hors contrib.	35'134
			Total imputé sous CER	265'044

ad 3b La demande de diminution de la participation de l'EREN à la contribution de la CER a été accordée à raison de 60'000.-- fr.

	Comptes 2009		Comptes 2010		Budget 2010		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2009		Budget 2010	
<b>D 2. / INTERIEUR</b>										
<b>a) Paroisses</b>										
1. a) Desserte ministérielle paroisses	4'430'159.10		4'263'427.90		4'364'300.00		-166'700	-3.76%	-100'900	-2.31%
b) Participation des Homes		54'700.00		31'650.00		46'100.00	23'100	42.14%	14'500	31.34%
c) Indemnités loyers/chauffage	47'465.50		31'920.00		50'000.00		-15'500	-32.75%	-18'100	-36.16%
2. a) Service de remplacements + vacances diverses	55'131.35		20'916.60		25'000.00		-34'200	-62.06%	-4'100	-16.33%
b) Part paroisses aux frais de déplacements		23'560.80		-		-	23'600	-100.00%	-	-
3. Allocations aux stagiaires	48'869.05		44'299.45		42'100.00		-4'600	-9.35%	2'200	5.22%
4. a) Activités en langue allemande					10'000.00		-	-	-10'000	-100.00%
b) Allocation particulière						10'000.00	-	-	10'000	100.00%
<i>Sous-total Paroisses</i>	4'581'625.00	78'260.80	4'360'563.95	31'650.00	4'491'400.00	56'100.00	-174'500	-3.87%	-106'400	-2.40%
<b>b) Centre cantonal aumôneries</b>										
5. a) Traitement et charges aumôneries cantonales	469'396.25		503'999.35		472'900.00		34'600	7.37%	31'100	6.58%
b) Participation des Hôpitaux		211'411.00		201'544.00		173'000.00	9'900	4.67%	-28'500	-16.50%
c) Frais du Conseil, des commissions et des modérateurs	535.80		400.00		1'000.00		-100	-25.35%	-600	-60.00%
d) Mesures d'accompagnement des retraites anticipées			1'830.00				1'800	-	1'800	-
<i>Sous-total Centre cantonal aumôneries</i>	469'932.05	211'411.00	506'229.35	201'544.00	473'900.00	173'000.00	46'200	17.86%	3'800	1.26%
<b>c) Divers</b>										
6. Responsable des ressources humaines: Trait. et charges	102'775.95		95'604.95		107'500.00		-7'200	-6.98%	-11'900	-11.07%
7. a) CER - OPF (Formation des permanents)	104'658.95		111'377.79		103'500.00		6'700	6.42%	7'900	7.61%
b) Supervisions	1'810.00		4'843.00		10'000.00		3'000	167.57%	-5'200	-51.57%
8. Attributions : Fonds des vocations tardives	10'000.00		10'000.00		10'000.00		0	0.00%	0	0.00%
9. Politique du personnel										
a) Démarches égalité femmes-hommes	9'000.00		6'537.95				-2'500	-27.36%	6'500	-
b) Participation Bureau fédéral de l'égalité		4'357.50		6'537.95			-2'200	-50.04%	-6'500	-
<i>Sous-total Divers</i>	228'244.90	4'357.50	228'363.69	6'537.95	231'000.00	0.00	-2'100	-0.92%	-9'200	-3.97%
Total D 2.	5'279'801.95	294'029.30	5'095'156.99	239'731.95	5'196'300.00	229'100.00	-130'300	-2.61%	-111'800	-2.25%
<b>D 3. / DIACONIE ET ENTRAIDE</b>										
<b>a) Diaconie</b>										
1. a) Centre Social Protestant	646'300.00		446'400.00		446'400.00		-199'900	-30.93%	0	0.00%
b) CSP participation des paroisses		120'000.00		120'000.00		120'000.00	0	0.00%	0	0.00%
2. Subvention Croix-Bleue	7'000.00		7'000.00		7'000.00		0	0.00%	0	0.00%
<i>Sous-total Diaconie</i>	653'300.00	120'000.00	453'400.00	120'000.00	453'400.00	120'000.00	-199'900	-37.48%	0	0.00%
<b>b) Entraide</b>										
3. Animateur Terre Nouvelle : Traitement et charges	80'190.60		81'124.85		81'300.00		900	1.17%	-200	-0.22%
4. Frais généraux	10'303.35		9'138.60		10'000.00		-1'200	-11.30%	-900	-8.61%
5. Participation aux frais d'animation	4'500.00		2'895.00		4'500.00		-1'600	-35.67%	-1'600	-35.67%
6. Attribution : Fonds 1% aide au Tiers-monde	80'400.00		74'700.00		74'600.00		-5'700	-7.09%	100	0.13%
<i>Sous-total Entraide</i>	175'393.95	0.00	167'858.45	0.00	170'400.00	0.00	-7'500	-4.30%	-2'500	-1.49%
7. Frais du Conseil et des commissions			641.50		1'000.00		600	-	-400	-35.85%
8. Plateforme cantonale de Diaconie			235.00		3'000.00		200	-	-2'800	-92.17%
Total D 3.	828'693.95	120'000.00	622'134.95	120'000.00	627'800.00	120'000.00	-206'600	-29.15%	-5'700	-1.12%



## D. 2 / Intérieur

- ad 1a La différence entre la somme budgétée et les comptes provient des vacances temporaires de postes.
- ad 1b Plusieurs homes n'ont pas participé aux frais liés à l'aumônerie dans leur établissement en 2010.
- ad 4 La dissolution de la Paroisse allemande n'étant effective qu'en 2011, les activités prévues sont également reportées.
- ad 5a Le dépassement est lié au changement des accords financiers avec La Rochelle lors de sa reprise par le CNP : le poste d'aumônier a été financé par la Caisse centrale.
- ad 5b Suite aux négociations entreprises, l'HNE a augmenté sa participation pour 2010 de 25'000.- fr. répartis par moitié entre l'Eglise catholique romaine et l'EREN. Les participations se composent de la manière suivante :

HNE	139'344.00	CNP	58'200.00
-----	------------	-----	-----------

- ad 6 L'engagement par la CER à 10% du Responsable des ressources humaines en qualité de responsable RH ainsi que le temps consacré aux projets "Equal Salary" et "Dispositif Harcèlement" ont permis de réduire les charges de ce poste pour 2010.
- ad 7 L'augmentation des charges concernant la formation continue est réjouissante : elle montre le succès de la politique du Conseil synodal encourageant la pratique de la supervision et la formation continue, ainsi que l'attractivité du catalogue de l'OPF (Office Protestant de la Formation) qui motive les ministres à s'inscrire à des sessions adaptées et répondants aux besoins identifiés. S'ajoutent également les sessions obligatoires pour les personnes dans leurs 5 premières années de ministère. Pour rappel, les frais de supervision des aumôniers sont pris en charge par le Fonds Brandt.
- ad 9 Cette rubrique comprend le coût de l'audit 2010 d'Equal Salary soit les charges salariales du personnel attaché à ces démarches. Des charges salariales concernant la mise en place du dispositif sur les harcèlement ont également été imputées à ce compte. Ces coûts sont couverts par une subvention du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG)

## D. 3 / Diaconie et entraide

- ad 2 Participation de 20 % au traitement et charges sociales de l'animateur cantonal.
- ad 3 Ce montant correspond aux charges de l'animateur Terre Nouvelle et un appui administratif.
- ad 6 L'attribution au Fonds 1% Tiers-Monde correspond à 1% des recettes nettes de fonctionnement, hors recettes extraordinaires (Recettes, chiffres 1 à 6b),
- ad 8 Cette rubrique créée en 2008 en prévision de la constitution de la plate-forme diaconale de proximité (frais de matériel et de fonctionnement), n'a pas encore été sollicitée.

	Comptes 2009		Comptes 2010		Budget 2010		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2009		Budget 2010	
<b>D 4. / THEOLOGIE - EDUCATION - FORMATION</b>										
<b>a) ThEF</b>										
1. a) Traitements et charges	504'175.40		464'151.65		569'300.00		-40'000	-7.94%	-105'100	-18.47%
b) Participation des institutions d'éducation spécialisées		81'688.00		67'013.25		77'500.00	14'700	17.96%	10'500	13.53%
c) Participations extérieures		18'000.00		13'000.00		18'000.00	5'000	27.78%	5'000	27.78%
2. a) Frais d'organisation d'animations	4'686.45		2'588.45		4'500.00		-2'100	-44.77%	-1'900	-42.48%
b) Ressources liées aux animations		-		2'200.00		-	-2'200	-	-	-
3. Frais de formation catéchétique	4'025.45		4'806.65		5'500.00		800	19.41%	-700	-12.61%
4. Frais du Conseil du Centre cantonal ThEF	955.85		830.50		1'000.00		-100	-13.11%	-200	-16.95%
5. a) Frais divers	34'348.40		34'556.25		35'000.00		200	0.61%	-400	-1.27%
b) Frais d'aménagements	-		15'835.00		-		15'800	-	-	-
6. Mesures d'accompagnements des retraites anticipées	5'000.00		-		-		-5'000	-100.00%	-	-
<i>Sous-total ThEF</i>	553'191.55	99'688.00	522'768.50	82'213.25	615'300.00	95'500.00	-12'900	-2.86%	-79'200	-15.25%
<b>b) Autres tâches du département</b>										
7. Commission de musique et liturgie	-		550.00		1'000.00		600.00	-	-500	-45.00%
8. Cours d'orgue	-		-		1'500.00		-	-	-1'500	-100.00%
9. Centre oecuménique de documentation - COD	74'762.65		74'263.00		76'000.00		-500	-0.67%	-1'700	-2.29%
<i>Sous-total Autres tâches du département</i>	74'762.65	0.00	74'813.00	0.00	78'500.00	0.00	100	0.07%	-3'700	-4.70%
<b>c) Autres charges imputées au département</b>										
10. Le Louverain SA - subvention	182'000.00		182'000.00		182'000.00		0	0.00%	0	0.00%
11. Société Biblique Suisse	1'000.00		1'000.00		1'000.00		0	0.00%	0	0.00%
12. Bibliothèque des pasteurs: Subvention	10'000.00		10'000.00		10'000.00		0	0.00%	0	0.00%
13. CER - OPF (Formation des bénévoles)	23'090.00		4'961.65		25'000.00		-18'100	-78.51%	-20'000	-80.15%
14. CER- OPEC (Office protestant des éditions chrétiennes)	22'235.00		14'169.80		17'500.00		-8'100	-36.27%	-3'300	-19.03%
15. Subvention à organismes de formation	500.00		500.00		1'000.00		0	0.00%	-500	-50.00%
<i>Sous-total Autres charges imputées au département</i>	238'825.00	0.00	212'631.45	0.00	236'500.00	0.00	-26'200.00	-10.97%	-23'900.00	-10.09%
<b>Total D 4.</b>	<b>866'779.20</b>	<b>99'688.00</b>	<b>810'212.95</b>	<b>82'213.25</b>	<b>930'300.00</b>	<b>95'500.00</b>	<b>-39'100</b>	<b>-5.10%</b>	<b>-106'800</b>	<b>-12.79%</b>
<b>D 5. / INFORMATION ET COMMUNICATION</b>										
1. La Vie Protestante - subvention	172'000.00		172'000.00		172'000.00		0	0.00%	0	0.00%
2. Chargé info.-Com. : Traitements et charges	62'025.05		68'529.50		67'000.00		6'500	10.49%	1'500	2.28%
3. Site Internet										
a) Rédactrice en ligne : Traitements et charges	25'471.65		23'081.55		23'500.00		-2'400	-9.38%	-400	-1.78%
b) Frais techniques	27'153.20		14'607.45		13'500.00		-12'500	-46.20%	1'100	8.20%
c) Prélèvement sur provisions		10'300.00		-		-	10'300	100.00%	-	-
4. Charte et Identité visuelle	-		4'800.00		18'000.00		4'800	-	-13'200	-73.33%
5. Campagne Appartenance	-		-		10'000.00		-	-	-10'000	-100.00%
6. Frais du Conseil et des commissions	5'151.20		4'855.00		6'000.00		-300	-5.75%	-1'100	-19.08%
7. Imprimés et divers	-		467.35		2'000.00		500	-	-1'500	-76.63%
8. Emissions "Passerelles" (Canal Alpha)	65'304.00		64'833.00		68'000.00		-500	-0.72%	-3'200	-4.66%
9. CER - OPM (Médias-Pro)	111'600.00		111'578.85		111'500.00		0	-0.02%	100	0.07%
<b>Total D 5.</b>	<b>468'705.10</b>	<b>10'300.00</b>	<b>464'752.70</b>	<b>0.00</b>	<b>491'500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>6'300</b>	<b>1.38%</b>	<b>-26'700</b>	<b>-5.44%</b>

#### **D. 4 / Théologie - Education - Formation**

- ad 1 a La vacance de certains postes (responsables des Services cantonaux et de la catéchèse ainsi que de la formatrice pour la jeunesse) explique la différence d'avec le budget. De par un changement de titulaires, les charges de l'aumônerie spécialisée ont également subi une baisse.
- ad 1 b Les charges de l'aumônerie spécialisée sont subventionnées par les institutions à raison de 80%. Le solde est à la charge des trois Eglises reconnues.
- ad 1 c Ce montant représente le versement de la paroisse de Zumikon/ZH qui soutient l'EREN depuis de nombreuses années pour le poste de l'aumônerie de jeunesse – formation des moniteurs.
- ad 2 Ce poste comprend les frais pour la formation théologique et le dialogue inter-religieux.
- ad 3 Ce poste doit permettre aux responsables de la catéchèse et de jeunesse d'organiser des cours ou camps pour des catéchètes, moniteurs et enseignants. Son utilisation effective dépend de l'intérêt pour ces cours et du nombre d'intervenants bénévoles ou rémunérés.
- ad 5 a Ce poste comprend les frais de fonctionnement de tous les permanents : déplacements, locations de bureaux, téléphones, ADSL, matériel de bureau, etc.. Sont également compris dans ce poste les frais d'animation des permanents de l'aumônerie dans les établissements spécialisés. A noter que ces derniers sont pris en charge à 80% par les institutions concernées (voir D4, ad 1b).
- ad 5 b Le regroupement du Service de formation au Fbg de l'Hôpital 24 a entraîné de nombreux frais d'aménagement et d'installations de bureaux.
- ad 10 Selon la décision du Synode de septembre 2006, la subvention garantie au Louverain est fixée à 182'000.- fr. jusqu'en 2010. Dès 2011, cette subvention sera remplacée par un achat de prestations.
- ad 13 La forte baisse de ce poste est due au fait que certaines formations, telle que la formation pour les prédicateurs laïcs, ont été repoussées en 2011.

#### **D. 5 / Information et communication**

- ad 1 Suite aux décisions du Synode de juin 2009, le montant de la participation de la Caisse centrale à la Vie Protestante est de 172'000.- fr. Ce montant comprend notamment le salaire du rédacteur neuchâtelois et de son assistante.
- ad 2 Le dépassement budgétaire est dû aux frais d'annonces pour l'engagement du nouveau ou de la nouvelle "Responsable de la communication et de l'information".
- ad 4 Ce poste englobe les charges liées à la réalisation de la "Charte de l'EREN", instrument de valorisation du travail effectué en Eglise et de motivation des ministres, diacres, permanents et bénévoles de l'EREN. Budgété à 8'000.- fr. ce projet n'a été que partiellement réalisé en 2010. La réalisation du renouvellement de l'identité visuelle ayant pris du retard, les 10'000.- fr. portés au budget 2010 n'ont pas été encore utilisés; ils ont été reportés au budget 2011.
- ad 9 Il s'agit d'un compte regroupant les contributions à la CER pour Protestinfo, le Service de radio des Eglises romandes, le Service de TV des Eglises romandes, ainsi que le Service Internet romand CIEPR (en charge par exemple du site [www.questiondieu.com](http://www.questiondieu.com)).

	Comptes 2009		Comptes 2010		Budget 2010		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2009		Budget 2010	
<b>D 6. / FINANCES ET ADMINISTRATION</b>										
1. a) Traitements et charges	346'595.90		288'397.10		291'800.00		-58'200	-16.79%	-3'400	-1.17%
b) Restitutions pour travaux Fondations		30'668.30		41'300.00		30'000.00	-10'600	-34.67%	-11'300	-37.67%
2. Loyer, conciergerie, chauffage	40'401.85		41'872.75		47'400.00		1'500	3.64%	-5'500	-11.66%
3. Mobilier et machines de bureau	7'046.35		8'779.10		10'000.00		1'700	24.59%	-1'200	-12.21%
4. a) Fourniture de bureau	11'920.40		15'401.75		13'000.00		3'500	29.20%	2'400	18.48%
b) Provision pour informatique RH (Abacus)	14'000.00		-		-		-14'000	-	-	-
5. Frais généraux, ports, téléphone	25'007.00		23'264.03		33'000.00		-1'700	-6.97%	-9'700	-29.50%
<i>Sous-total I</i>	444'971.50	30'668.30	377'714.73	41'300.00	395'200.00	30'000.00	-77'900	-18.80%	-28'800	-7.88%
6. Exploitation immobilière										
a) Gestionnaire immobilier : Traitement et charges	16'860.10		15'363.65		22'000.00		-1'500	-8.88%	-6'600	-30.17%
b) Gérance - Entretien - rénovation	513'255.45		527'940.80		572'000.00		14'700	2.86%	-44'100	-7.70%
c) Intérêts hypothécaires	127'821.15		117'069.40		123'600.00		-10'800	-8.41%	-6'500	-5.28%
d) Mise en place stratégie immobilière	9'569.55		-		-		-9'600	-	-	-
7. a) Revenu des immeubles		751'000.45		736'366.05		756'300.00	14'600	1.95%	19'900	2.64%
b) Provision s/débiteurs douteux	20'000.00		-		-		-20'000	-100.00%	-	-
<i>Sous-total II</i>	687'506.25	751'000.45	660'373.85	736'366.05	717'600.00	756'300.00	-12'500	19.68%	-37'300	96.36%
8. Intérêts passifs	6'720.50		5'958.95		10'000.00		-800	-11.33%	-4'000	-40.41%
9. a) Efforts financiers et rappels	78'063.75		80'608.70		115'000.00		2'500	3.26%	-34'400	-29.91%
b) Chargée de contacts : Traitement et charges	54'343.70		51'357.70		53'000.00		-3'000	-5.49%	-1'600	-3.10%
c) Prélèvement sur provisions		80'000.00		70'000.00		70'000.00	10'000	12.50%	0	0.00%
10. Frais Commission et organe de contrôle	1'064.90		1'050.00		1'100.00		0	-1.40%	-100	-4.55%
11. Allocations et subventions diverses	5'760.00		4'260.00		9'000.00		-1'500	-26.04%	-4'700	-52.67%
<i>Sous-total III</i>	145'952.85	80'000.00	143'235.35	70'000.00	188'100.00	70'000.00	7'300	11.04%	-44'900	-37.99%
<b>Total D 6.</b>	<b>1'278'430.60</b>	<b>861'668.75</b>	<b>1'181'323.93</b>	<b>847'666.05</b>	<b>1'300'900.00</b>	<b>856'300.00</b>	<b>-83'100</b>	<b>-19.94%</b>	<b>-110'900</b>	<b>-24.95%</b>
<b>Attributions</b>										
1. Fonds de roulement	-		-		-					
2. Provision sur risques de cours	180'000.00		117'000.00		-					
<b>Total Attributions</b>	<b>180'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>117'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-63'000</b>	<b>-35.00%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RECAPITULATION</b>										
Total des recettes		8'042'612.47		7'472'614.70		7'455'500.00	-570'000.00	-7.09%	17'100.00	0.23%
Participation de tiers et autres ressources		1'482'496.05		1'406'421.25		1'417'700.00	-76'100.00	-5.13%	-11'300.00	-0.80%
Total des ressources		9'525'108.52		8'879'035.95		8'873'200.00	-646'100.00	-6.78%	5'800.00	0.07%
Total des charges	9'521'938.00		8'939'503.07		9'213'700.00		-582'400.00	-6.12%	-274'200.00	-2.98%
Excédent de charges										
Excédents des ressources	3'170.52			60'467.12		340'500.00				

## **D. 6 / Finances et Administration**

- ad 1a Ce poste comprend les traitements des responsables des secteurs finances et secrétariat, ainsi que des secrétaires.
- 1b Une adaptation des honoraires pour la tenue de la comptabilité d'une Fondation a été rediscutée pour 2010, ceci après l'élaboration du budget.
- ad 5 Une économie de 8'000.- fr. a pu être effectuée par la décision du fournisseur de la nouvelle messagerie (SIEN) d'en offrir les frais de mise en place et d'entretien pour 2010.
- ad 6a Charges liées à la fonction de la collaboratrice de gestion immobilière (gestion des ventes et planification / réalisation des rénovations) en lien avec la politique de revalorisation du parc immobilier. L'économie provient du fait que le quota de 20% prévu au budget n'a pas été atteint.
- ad 6b Ce poste regroupe les honoraires de la gérance (Foncia Geco) chargée du mandat de gestion des immeubles ainsi que les frais d'entretien et de rénovations des immeubles. Il est à relever que l'ensemble des travaux prévus en 2010 n'ayant pu être réalisés notamment par le retard dans la mise en œuvre des plans quinquennaux, une réserve a été réalisée afin de pouvoir les accomplir en 2011.
- ad 6c La diminution de ce poste est due à une baisse des taux hypothécaires: celui de la BCN qui a été renégocié dans le contexte global de la baisse des taux, mais surtout le taux du Fonds de Garantie que son Comité a accepté, en cours d'année, de réduire temporairement à 2,875% au lieu des 4,45% prévus.
- ad 7a Compte tenu des départs, changements de postes et ventes de cures, ce poste subit des fluctuations difficiles à déterminer à l'élaboration du budget. Par rapport au budget, une augmentation de loyer de 42'500.- fr. à la Maison de Champréveyres a dû être annulée au vu de la situation financière de la Fondation.
- ad 8 Ce poste comprend les intérêts liés à l'appel de fonds lancé en 2007 auprès des paroissiens et paroisses du canton.
- ad 9a-c Dans ce poste sont compris les frais liés à la Journée d'offrande (plus bas de 10'000.-- fr. par rapport au budget ) ainsi que les charges réparties entre les trois Eglises reconnues pour le traitement annuel de la contribution ecclésiastique. Les frais de campagne se sont montés à 43'000.-- conformément au montant prévu.
- Ce poste comprend également les charges liées au projet "Accompagnement des Contributeurs" (AC), Il est à noter également que les frais des bénévoles ont été très largement inférieurs à ceux budgétés. Les charges de ce projet sont balancées par une dissolution de la "Provision Accompagnement des contributeurs" (voir note correspondante sous 1.4.4. Bilan), et qui est réalimentée chaque année par un don d'une paroisse suisse-allemande.

## **Attributions**

- ad 2 La provision sur risques de cours pour couvrir le risque de dévaluation des différents titres et actions, y compris les actions du Louverain, a été augmentée de 117'000.- fr. sur la recommandation des vérificateurs.

1.2.4. Bilan au 31.12.2010

<b>Bilan</b>					
	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2010</b>		<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2010</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>ACTIFS</b>			<b>PASSIFS</b>		
<b>Actifs disponibles</b>			<b>Fonds étrangers à court terme</b>		
Caisse	1'587.45	1'385.70	Créanciers	616'451.60	13'975.25
Poste	95'086.20	244'301.30	Transitoires	357'538.55	315'014.55
Banques	5'026'320.29	7'186'276.77			
<b>Actifs à court et moyen termes</b>			<b>Fonds étrangers à long terme</b>		
Débiteurs	1'583'982.77	1'519'353.87	Emprunt hypothécaire (Fonds garantie)	3'345'000.00	2'695'000.00
Transitoires	252'088.40	52'338.20	Emprunt hypothécaire (global)	1'045'000.00	1'375'000.00
<b>Actifs à long terme</b>			Emprunt "1993"	5'000.00	5'000.00
Titres	2'899'090.55	899'015.80	Emprunt "2007"	1'418'500.00	623'200.00
Fonds gérés par la Caisse centrale	3'426'178.82	2'959'223.87	Fonds de soutien CSP	2'309'176.59	2'218'570.79
<b>Actifs immobilisés corporels</b>			<b>Provisions</b>		
Mobilier et machines de bureau	1.00	1.00	Provisions	3'503'579.33	4'992'513.63
Immeubles	4'296'000.00	4'296'000.00	<b>Fonds propres</b>		
			Fonds de roulement	4'976'918.89	4'980'089.41
			Pertes et profits	3'170.52	-60'467.12
	<u>17'580'335.48</u>	<u>17'157'896.51</u>		<u>17'580'335.48</u>	<u>17'157'896.51</u>

## Annexe au bilan

	Etat au 31.12.09	Etat au 31.12.10
<b>Débiteurs</b>		
Part des paroisses à l'entretien des cures	43'449.50	40'656.45
Etat de Neuchâtel, solde C.E.	146'681.30	205'353.55
Prêts pour voitures et prêts divers	25'760.00	60'450.00
Comptes de chauffage et autres charges locatives	249'761.20	153'317.55
A.F.C. impôt anticipé à recevoir	62'715.90	83'781.90
Salaires externes (Paroisses - CER - CSP - Aumônerie sourds)	636'637.62	42'504.67
Participation aumônerie Institutions spécialisées	159'125.00	136'280.00
Loyers débiteurs	123'014.60	106'164.65
Participation Eglises catholiques aux campagnes communes	56'571.35	48'321.50
Compte de liaison CSP (Fonds de soutien)	-108'900.00	341'100.00
Débiteurs divers	189'166.30	301'423.60
	<b>1'583'982.77</b>	<b>1'519'353.87</b>
<b>Créanciers</b>		
Collectes	6'455.95	28'234.30
Fonds immobilier	141'606.60	145'976.25
Fonds de garantie (Caisse de pension)	20'558.90	-245'130.95
Fonds H. et N. Brandt	120'852.85	114'549.55
Assurances sociales	224'961.00	16'026.60
Divers	102'016.30	-45'680.50
	<b>616'451.60</b>	<b>13'975.25</b>
<b>Emprunt hypothécaire</b>		
Charles Knapp 40, Neuchâtel	350'000.00	350'000.00
Gratte-Semelle 1, Neuchâtel	150'000.00	150'000.00
Rue des Parcs 11, Neuchâtel	350'000.00	350'000.00
Crêt-du-Chêne 6, Neuchâtel	35'000.00	35'000.00
Guillaume-Farel 14, Neuchâtel	250'000.00	0.00
Champréveyres, Neuchâtel	500'000.00	500'000.00
Temple 1, Cornaux	250'000.00	250'000.00
Cures de St-Aubin	300'000.00	300'000.00
Ferme du Louverain	90'000.00	90'000.00
M.-A. Calame 2, Le Locle	200'000.00	0.00
Helvétie 12, La Chaux-de-Fonds	170'000.00	170'000.00
Numa-Droz 118, La Chaux-de-Fonds	500'000.00	500'000.00
Cure 6, Cortaillod	200'000.00	0.00
Emprunt global	1'045'000.00	1'375'000.00
	<b>4'390'000.00</b>	<b>4'070'000.00</b>
<b>Provisions pour</b>		
Rénovation des cures	1'167'600.00	1'297'600.00
Aide au Tiers-Monde	⇒ 1'805.45	2'020.95
Action d'évangélisation neuchâteloise	⇒ 1'531.65	4'731.65
Fonds des vocations tardives	⇒ 223'708.10	236'776.70
Mobilier et machines de bureau	31'000.00	31'000.00
Publications et matériel	⇒ 41'316.73	36'666.73
Equipement informatique	⇒ 50'182.90	50'215.05
Fonds EREN 2003	71'773.10	71'773.10
Fonds de remplacement en cas de maladie	⇒ 54'339.60	93'873.55
Réserve Publication VP	⇒ 0.00	44'025.45
Fonds projets	85'250.00	85'250.00
Provision pour débiteurs douteux	⇒ 101'629.30	97'631.10
Provision sur risques de cours	⇒ 180'000.00	297'000.00
Provision pour Accompagnements contributeurs	⇒ 78'000.00	98'000.00
Provision Processus RH	⇒ 16'642.50	19'104.55
Réserve immobilière	⇒ 1'398'800.00	2'526'844.80
	<b>3'503'579.33</b>	<b>4'992'513.63</b>

⇒ Explication des mouvements des comptes provisions aux pages suivantes

## NOTES A L'APPUI DU BILAN

A la date du bouclage, un montant de 205'353.55 fr. devait encore être versé par l'Etat à titre de contribution ecclésiastique, alors que ce montant était de 146'681.10 fr. en 2009.

Le poste **Pertes et profits** s'élevait à 3'170.52 fr. au 31.12.09. Ce montant a été soldé par le Fonds de roulement. Le montant de 60'467.12 fr. correspond au résultat de l'exercice 2010.

Dès l'exercice 2007, les dons supérieurs à 20'000.-- fr. ne sont plus placés dans un compte bilan en attente d'une attribution proposée par le Conseil synodal, mais ils apparaissent dans le compte d'exploitation par soucis de transparence. Un compte supplémentaire "Attributions dons" a été créé afin d'indiquer la part des dons extraordinaires attribués par le Conseil synodal. Le montant reçu en 2010 de 40'000.-- fr. a été attribué entièrement au Fonds pour remplacement maladies.

Lors de la création de la société "Louverain S.A.", l'EREN a contribué à la constitution du capital actions à hauteur de 400'000.-- fr. en contrepartie de la cession du bâtiment et d'une parcelle de terrain. Ce montant figure sous la position "Titres". Une réserve "perte s/titres" a été créée en 2009.

Le placement à court terme de 2'000'000.- fr. effectué en 2009 est arrivé à échéance en février 2010 et n'a pas été reconduit.

La valeur assurance incendie des biens immobiliers de la Caisse centrale se monte à 71'590'765.-- fr.

**Les Fonds gérés par la Caisse centrale**, mentionnés à l'actif du bilan, concernent le Fonds Brandt et le Fonds de Soutien au CSP.

Les mouvements des comptes figurant au passif du bilan (voir annexe au bilan) s'expliquent comme suit :

### **Fonds de soutien au financement du CSP**

Au cours de l'exercice 2010, aucun montant provenant de successions en faveur du CSP n'a été affecté à ce Fonds. Le Fonds a crédité un montant de Fr. 450'000.-- au CSP en prévision de l'excédent de charges de l'exercice en cours.

Les intérêts bruts s'élèvent à 54'436.49 fr. et les charges (achats de titres, gestion, droits de garde) à 27'335.45 fr. C'est un montant de 27'100.-- fr. qui a été payé au CSP à titre d'intérêts du Fonds. Il s'agit du montant des intérêts qui ont effectivement été touchés pendant l'exercice comptable, diminué des charges. Les intérêts courus au 31.12.2010 s'élèvent à 15'939.-- fr. Le Fonds a été diminué de 18'611.62 fr. représentant les différences de changes pour les comptes en Euros et en Dollars américains. Une perte sur titres a également été comptabilisée pour un montant de 100'095.22 fr. Après ces opérations, la fortune du Fonds s'élève au 31.12.2010, à 1'767'570.79 fr., alors qu'elle était au 31.12.2009 de 2'309'176.59 fr.

### **Provisions**

#### **Rénovation des cures**

*Attribution 130'000.- fr.*

La mise en œuvre de la stratégie d'entretien coordonné des immeubles sur la base de plans quinquennaux n'a pas pu être entreprise en 2010 comme espéré. Celle-ci a néanmoins été lancée dans les premiers mois de 2011 et s'établit sur plusieurs années. Afin de faire face aux besoins importants, une attribution supplémentaire a été effectuée.

#### **Aide au Tiers-Monde et Action d'évangélisation neuchâteloise**

Voir Terre Nouvelle en page 18

#### **Fonds des vocations tardives**

*Attribution 13'068.60 fr.*

Les participations 2010 proviennent des paroisses pour 1'250.00 fr., de la collecte du culte de consécration pour 1'818.60 fr. et de l'attribution de la Caisse centrale pour 10'000.- fr.

#### **Publications et matériel**

*Dissolution de 4'650.- fr.*

Il s'agit de l'achat des recueils Alléluia.

#### **Equipement informatique**

*Attribution de 1'800.- fr.*

Approvisionnement de 1'800.-- fr. pour des frais d'utilisation de l'informatique pour des tiers

*Dissolution de 1'767.55 fr.*

Ce montant correspond à l'achat d'un ordinateur dans le cadre du renouvellement permanent du parc informatique.



### **Fonds de remplacement en cas de maladie**

*Attribution de 76'925.80 fr.*

Ce Fonds créé en 2003 pour financer les frais de remplacement en cas de maladie (l'EREN n'a pas d'assurance pour perte de gain maladie) est alimenté par un prélèvement de 0.5% des salaires bruts, soit 36'925.80 fr. Etant donné la sollicitation constante du Fonds en 2010, une attribution de 40'000.- fr. a été décidée par le Conseil synodal. Si la participation du Fonds pour l'année prochaine devait être à nouveau importante, le mode de prélèvement sur les salaires AVS pourrait être revu lors de l'élaboration du budget 2012 ou le passage à une Caisse d'assurance envisagée.

*Dissolution de 37'391.85 fr.*

L'année 2010 a connu à nouveau un nombre relativement élevé de personnes à remplacer pour un montant total de 37'391.85 fr.

### **Réserve Publication VP**

*Attribution de 44'025.45 fr.*

Cette réserve est faite à partir du transfert des comptes du Groupement VP suite à la fusion avec Visage Protestant.

### **Provision pour débiteurs-douteux**

*Attribution de 191.80 fr.*

Récupération sur créance amortie antérieurement.

*Dissolution de 4'190.- fr.*

Amortissement de créances irrécupérables.

### **Provision pour risques de cours**

*Attribution de 117'000.- fr.*

Une augmentation de la provision pour pertes sur les placements financiers et les risques liés aux actions du Louverain SA a été réalisée.

### **Provision pour Accompagnement des Contributeurs (AC)**

*Attribution de 90'000.- fr.*

Cette provision a été à nouveau alimentée en 2010 par un don d'une valeur de 90'000.- fr. d'une Fondation alémanique.

*Dissolution de 70'000.- fr.*

Un prélèvement de 70'000.- fr. a été effectué pour les frais occasionnés en 2010.

### **Provision pour Processus RH**

*Attribution de 9'000.00*

Montant versé par le Bureau fédéral de l'Egalité pour le projet Equal Salary et le dispositif Harcèlement.

*Dissolution de 6'537.95 fr.*

Prélèvement pour les ressources engagées dans l'Audit 2010 d'Equal Salary ainsi que pour les premières démarches sur le dispositif Harcèlement.

### **Réserve immobilière**

*Attribution de 1'196'045.05 fr.*

Les ventes d'une cure du Locle, de celles de Buttes et de Fontaines ont été attribuées à cette réserve dans le cadre de la revalorisation du parc immobilier de l'Eren.

*Dissolution de 68'000.25 fr.*

Investissements concernant les premières démarches liées au projet de construction d'un nouvel immeuble. Entrepris dans le cadre d'un projet immobilier, ces frais ne figurent pas encore dans les comptes d'exploitation.

### **Fonds de roulement**

Le résultat de l'exercice 2009 de 3'170.52 fr. a été ajouté de ce Fonds.

### 1.3. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

#### RAPPORT DES CONTROLEURS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2010

\*\*\*\*\*

Conformément à leur mandat, les contrôleurs se sont réunis le 07 avril 2011 dans les bureaux du Secrétariat général de l'Eglise, à Neuchâtel.

Ils ont eu à leur disposition la comptabilité complète de l'EREN concernant l'exercice 2010.

Les bilan et comptes de recettes et dépenses soumis à la commission des finances concordent avec la comptabilité.


Par sondage, les recettes et les dépenses ainsi que la matérialité des actifs et des passifs ont été contrôlés.

L'exercice 2010 présente un excédent de dépenses de Fr. 60'467.12. Le bilan au 31 décembre 2010 présente un total de Fr. 17'157'896.51.

Le Fonds immobilier de l'EREN présente, au 31 décembre 2010, un actif de Fr. 1'734'884.84; il a été vérifié par les soussignés. Les enregistrements comptables ont été reconnus exactes.

Les contrôleurs expriment leur satisfaction pour la bonne tenue des comptes et ils proposent au Synode de les approuver.

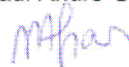
Philippe Donati



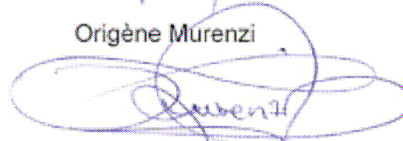
Jean-Claude Isch



Paul-André Graber



Origène Murenzi



Neuchâtel, le 07 avril 2011

## 2. TERRE NOUVELLE

### 2.1. CIBLES ET DONS

La participation des paroisses et paroissiens neuchâtelois aux œuvres de mission et d'entraide se présente comme suit pour 2010 (avec les résultats 2009 pour mémoire) :

	2009	2010
DM	135'724.35	108'994.10
EPER	167'533.15	243'420.75
PPP	44'992.20	45'430.90
Dons DM-EPER-PPP non attribués	126'966.15	133'835.70
Action d'évangélisation neuchâteloise	760.00	6'085.00
<b>Résultat global</b>	<b>475'975.85</b>	<b>537'766.45</b>

Ce résultat peut être comparé aux décisions votées par le Synode :

	Décision synodale	Résultat 2010
Cibles paroissiales	492'000.00	537'766.45
Contribution statutaire à l'EPER	48'184.00	25'000.00
Contribution Table ronde	15'000.00	15'000.00
Collecte en faveur des réfugiés	20'363.00	20'363.00
Collecte Jeûne fédéral	15'000.00	15'000.00
<b>Cible de l'EREN</b>	<b>590'547.00</b>	<b>613'129.45</b>

La tragédie de Haïti a fortement mobilisé les donateurs en début 2010 ce qui explique le dépassement.

### 2.2. FONDS "1% AIDE AU TIERS-MONDE"

Ce Fonds est, d'une certaine manière, la manifestation d'un comportement prophétique de la gestion de l'argent par l'EREN. En effet, il ne s'agit pas seulement de préconiser d'allouer au moins 1% des budgets publics à l'entraide, il faut encore le réaliser, et c'est ce que fait l'EREN depuis le début des années septante.

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Etat au 1er janvier 2010	1'805.45	
Part aux recettes 2010	74'700.00	
Contribution statutaire due à l'EPER		25'000.00
FEPS / Contribution DM et Mission 21		15'000.00
Complément à la collecte pour les réfugiés de l'EPER		13'429.60
Complément à la collecte du Jeûne Fédéral		6'786.25
Participation à la FEPS pour l'aumônerie des requérants d'asile dans les centres d'accueil		4'329.00
Frais de matériel, CCP et gestion		9'939.65
<b>Total</b>	<b>76'505.45</b>	<b>74'484.50</b>
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>2'020.95</b>	

### 2.3. FONDS D'ACTION D'ÉVANGÉLISATION NEUCHÂTELOISE

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Etat au 1er janvier 2010	1'531.65	
Dons	6'200.00	
Subvention à La Marelle		3'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>7'731.65</b>	<b>3'000.00</b>
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>4'731.65</b>	

### 3. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

<b>RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES 2010</b>											
	<b>Membres</b>		<b>Actes ecclésiastiques</b>					<b>Statistiques financières</b>			
	Paroissiens	Foyers	Baptêmes et baptêmes de catéchumènes	Enfants et adolescents en catéchèse	Moniteurs et catéchètes	Mariages	Services funèbres	Terre Nouvelle	Contribution eccl. Année fiscale 2009	Journée d'offrande	Réformation
Neuchâtel	9'352	6'944	20	211	65	7	115	97'538.35	1'120'005.50	1'915.40	1'248.90
Entre-deux-Lacs	7'629	4'336	32	141	52	6	78	66'416.85	607'364.50	761.85	785.65
La Côte	3'545	2'296	9	46	18	7	44	32'709.10	355'821.05	850.00	720.00
La BARC	3'953	2'438	25	70	16	3	34	44'060.60	465'816.65	839.10	870.00
Joran	7'087	4'376	28	149	93	6	76	58'666.15	561'298.20	1'155.60	960.20
Val-de-Travers	5'957	3'648	37	117	73	13	82	41'616.10	312'300.10	2'133.75	1'074.10
Val-de-Ruz Nord, La Cascade	3'009	1'716	27	73	33	4	25	27'808.00	217'352.80	-	410.30
Est du Val-de-Ruz	1'986	1'133	16	45	12	4	20	16'893.00	166'097.65	159.95	-
Val-de-Ruz Ouest	2'101	1'138	15	59	31	1	27	6'951.40	130'241.35	170.00	0.00
Les Hautes Joux	5'651	3'360	21	34	14	10	70	34'392.25	329'533.75	1'094.70	354.15
La Chaux-de-Fonds	12'370	8'234	31	104	18	20	183	81'175.45	685'677.75	357.00	1'023.00
Langue allemande *	225	0	0	0	0	0	5	3'430.00	-	140.00	105.00
Divers	0	0	0	0	0	0	0	26'109.20	-		
<b>T O T A L</b>	<b>62'865</b>	<b>39'619</b>	<b>261</b>	<b>1'049</b>	<b>425</b>	<b>81</b>	<b>759</b>	<b>537'766.45</b>	<b>4'951'509.30</b>	<b>9'577.35</b>	<b>7'551.30</b>

\* Ces montants ne comprennent que les versements de la paroisse elle-même. Les versements des membres ne peuvent pas être identifiés en tant que tel, mais figurent dans les chiffres de la paroisse de leur lieu de domicile. Ce tableau a été amputé d'un certain nombre d'informations par rapport aux années précédentes. Certaines données fournies par les paroisses concernant les actes ecclésiastiques et le nombre de foyers sont incomplètes ou incohérentes. Le nombre de paroissiens doit être utilisé avec prudence.